

Intervention policière ciblée du 12 au 25 juillet

## La Campagne ***Coupez le moteur*** est en marche à Brossard !

**Brossard, le 9 juillet 2015** – La Ville de Brossard souhaite rappeler à la population qu’il est interdit de laisser tourner, pendant plus de trois minutes consécutives, les moteurs à essence des véhicules immobilisés. Dans cette foulée, le Service de police de l’agglomération de Longueuil veillera à lutter contre la marche au ralenti durant la période ciblée, du 12 au 25 juillet, sur le territoire de Brossard.

Au Québec, les automobilistes sont l’une des plus importantes sources d’émission de gaz à effet de serre (GES). Sachant que la réduction des GES est avant tout l’affaire de chacun, la Ville compte sur la participation de tous les Brossardois dans la campagne *Coupez le moteur*.

Rappelons que, selon le règlement municipal en vigueur, toute personne laissant tourner le moteur à essence de son véhicule à l’arrêt, pendant plus de trois minutes par période de soixante minutes, est passible d’une amende pouvant atteindre 200 \$. Ce règlement est valide en tout temps.

### **Quelques actions simples à mettre en pratique :**

- Arrêtez le moteur lorsque votre voiture est immobilisée pendant plus de 10 secondes. Vous consommez plus de carburant en laissant le moteur fonctionner qu’en l’arrêtant et en le faisant démarrer à nouveau.
- Contribuez à diminuer les répercussions qu’exerce l’air climatisé de votre automobile sur l’environnement en réduisant son utilisation. La climatisation engendre une augmentation d’environ 20 % de la consommation de carburant. Cette hausse est généralement due à la charge de travail additionnelle que le moteur doit fournir et provoque, par le fait même, une émission de gaz à effet de serre plus élevée.
- Lorsque vous circulez à une vitesse modérée, il est préférable de rouler les fenêtres ouvertes. En effet, jusqu’à 100 km/h, cela augmente la consommation de seulement 3 %, au maximum, comparativement à l’utilisation de l’air climatisé.
- Minimisez votre temps de marche au ralenti au démarrage, surtout durant la période estivale.

Pour plus de renseignements concernant la marche au ralenti, communiquez avec *Services Brossard*, en composant le 450 923-6311 ou visitez **brossard.ca**.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311